

Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Le 22 février 2011
Téléconférence
12 h 00-12 h 40 (Heure d'Ottawa)

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présents : Ron Lehr (Président), Lorna Martin, Linda Wheeldon, Michel Lefebvre, Blythe Shepard, Miriam Duff, Ardele Gorman, Lilli Janzen, Serge Hall, Barbara MacCallum (Secrétaire)

Excusés:: Maria De Cicco, Louis Cournoyer, Heather White, Robin Cameron, Madeleine Lelievre, Deborah Wood Salter

Mot de bienvenue

- Ron a souhaité la bienvenue à tous et les a remerciés d'être présents à la réunion.

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du 27 janvier 2011
3. Conflits d'intérêts
4. Fonds national d'appui à la législation
5. Demande de fonds national d'appui à la législation – Nouveau-Brunswick
6. Enregistrement de la séance lors du Congrès ACCP 2011
7. Prochaine réunion
8. Clôture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : pour approuver l'ordre du jour.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE**

2. Adoption du procès-verbal

Résolution : Pour confirmer que le procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2011 reflète fidèlement les discussions et les décisions du Conseil.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Ardele Gorman.
ADOPTÉE**

3. Conflits d'intérêts

Tous les participants ont confirmé ne pas avoir de conflit d'intérêts à l'égard de l'un des points de l'ordre du jour.

4. Fonds de soutien législatif

- Le budget 2010/11 a alloué 8 000 \$ pour le fonds national d'appui à la législation.
- Le fonds dispose en ce moment de 1 900 \$.



- Les prévisions de fin d'année incluent la possibilité de verser 8 000 \$ dans le fonds même si les dons provenant des membres étaient inférieurs à ce montant.

Résolution : Que le Conseil de l'ACCP approuve le transfert de 8 000 \$ au fonds national d'appui à la législation.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE.**

5. Demande de fonds de soutien législatif – Nouveau-Brunswick

- La *Federation of Personal and Vocational Counsellors of New Brunswick* a soumis une demande au Fonds national d'appui à la législation.
- La requête était de 10 000 \$.
- 5 000 \$ sont nécessaires immédiatement pour défrayer des coûts et 5 000 \$ dans la prochaine année pour des coûts associés à la soumission de la législation.
- Il a été noté que la demande du Nouveau-Brunswick était bien formulée et démontrait l'engagement de la Fédération du Nouveau-Brunswick pour obtenir la réglementation.
- La Fédération doit être félicitée pour son travail acharné et sa persévérance.

Résolution : Pour attribuer 5 000 \$ à la *Federation of Personal and Vocational Counsellors of New Brunswick* provenant du fonds national d'appui à la législation.

Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Linda Wheeldon.

6. Séances d'enregistrement au congrès 2011

- Une demande a été faite par le conseil d'administration du Bureau national pour mener un sondage sur l'enregistrement des séances lors de congrès.
- Trois propositions ont été reçues et un résumé des propositions a été fait.
- Les propositions et le résumé ont été remis au conseil d'administration pour considération.
- Les propositions incluent également l'enregistrement d'anciens présidents présents au congrès.
- Les coûts de ce projet ne font pas partie du budget du congrès.
- La proposition de *Scholarlab* pour 19 séances incluant les conférenciers d'honneur nécessite une dépense de 10 000 \$ payée d'avance.
- *Scholarlab* animera ensuite les présentations et l'ACCP pourra les offrir à ses membres moyennant des frais.
- Lorsque l'ACCP aura récupéré ses 10 000 \$, l'ACCP partagera les revenus 50/50 avec *Scholarlab*.

Résolution : En attendant l'accord des présentateurs pour être filmés, il a été entendu que le Bureau national ira de l'avant avec l'option de *Scholarlab* qui nécessite un investissement de 10 000 \$ avec un partage de revenu 50/50 lorsque l'ACCP aura récupéré son investissement initial de 10 000 \$.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE**

7. Prochaine réunion

- La prochaine réunion du Conseil d'administration aura lieu le 31 mars 2011 à 12 h 00, heure d'Ottawa.

8. Clôture de la réunion

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE**

Président

Date

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

Résolution : Pour approuver l'ordre du jour.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE**

Résolution : Pour confirmer que le procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2011 reflète fidèlement les discussions et les décisions du Conseil.

**Proposée par Linda Wheeldon. Appuyée par Ardele Gorman.
ADOPTÉE**

Résolution : Que le Conseil de l'ACCP approuve le transfert de 8 000 \$ au fonds national d'appui à la législation.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Linda Wheeldon.
ADOPTÉE**

Résolution : Pour attribuer 5 000 \$ à la demande de la Federation of Personal and Vocational Counsellors of New Brunswick du fonds national d'appui à la législation.

Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Linda Wheeldon.

Résolution : En attendant l'accord des présentateurs d'être filmés, il a été entendu que le Bureau national ira de l'avant avec l'option de Scholarlab qui nécessite un investissement de 10 000 \$ avec un partage de revenu 50/50 lorsque l'ACCP aura récupéré son investissement initial de 10 000 \$.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE**

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE**